

# CONSEIL D'ETABLISSEMENT

## du vendredi 11 octobre 2019

### ACCUEIL

Tour de table : chaque personne se présente.

Signature de la feuille d'émargement avec correction éventuelle des coordonnées.

Rappel : Cathy SOMMER, la secrétaire prend des notes durant le Conseil d'établissement.

Ces notes sont remises au Chef d'établissement qui réalise le compte-rendu.

Ce compte-rendu est envoyé en relecture aux personnes présentes au Conseil, puis diffusé aux familles sur le site de l'école "ecole-sainte-marguerite.com".

### CALENDRIER DES CONSEILS D'ETABLISSEMENT

<b>Année 2019-2020</b>
Vendredi 11 octobre
Vendredi 7 février
Vendredi 15 mai

### 1°) COMPOSITION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE 2019-2020

Après cette pause estivale qui je l'espère a été pour vous tous des plus agréables, je suis heureuse de vous retrouver pour vivre ensemble une nouvelle année scolaire.

L'équipe se joint à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous accordez, et pour vous souhaiter à tous une excellente rentrée.

#### COMPOSITION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE 2019-2020

Mme Catherine TOMASINI, enseignante de MS, a obtenu sa mutation à l'école Sainte Marie d'Aubagne en CP. Mme Marine MAGGIO a été nommée sur le poste de MS de notre école.

Mme Clotilde PEYRONEL, enseignante à mi-temps en GS l'année dernière, a été nommée à l'école Saint Joseph Viala en CM2.

Mme Anne-Judith MONFRET a été nommée sur le mi-temps de GS.

Les jours de décharge de la directrice ont été modifiés depuis la rentrée 2019. Valérie DAM est disponible au bureau de direction les mardis et jeudis pour les rendez-vous.

#### Au cycle 1

- **Classe de PS** : Mme Hélène BESSON

ASEM : Mme Béatrice FILOSA (lundi et mardi)  
et Mme Raja HABHAB (jeudi et vendredi)

- **Classe de MS** : Mme Marine MAGGIO,

ASEM : Mme Nathalie VANKEERBERGHEN

- **Classe de GS** : Mme DAM Valérie (lundi et vendredi)

et Mme Anne-Judith MONFRET (mardi et jeudi),

ASEM : Mme Anne-Marie SILVA

#### Au cycle 2

- **Classe de CP** : Mme Isabelle REYNOUARD

- **Classe de CE1** : Mme Pascale PEIFFER

- **Classe de CE2** : Mme Jessica ESTORACH

#### Au cycle 3

- **Classe de CM1** : Mme Marie-Virginie DZIECHCIAREK

- **Classe de CM2** : Mme Lucie GODIN

**Classe de Regroupement d'Adaptation** : Mme Ghislaine LEVY

**Professeur de sport** : Mme Virginie BRUNET

**Professeur d'anglais** : Mme Nathalie ROSSIGNOL

**Nous démarrons ensemble cette nouvelle année scolaire sur le thème : "Au fil des merveilles !"**

Nous allons prendre le temps de voir, d'observer, de s'émerveiller, afin d'initier les enfants à être curieux et observateurs pour devenir des « observ-acteurs ».

**LES EFFECTIFS 2019-2020**

Classes	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs	29	28	28	28	28	28	27	29	225

**NOS PARTENAIRES**

**L'OGEC**

M. Gérard MERELLA, Président de l'OGEC Sainte Marguerite, vous prie de bien vouloir l'excuser de ne pouvoir être présent à ce premier conseil.

**1° ) RAPPEL DES MISSIONS DE L'OGEC**

L'OGEC est l'organisme de gestion de l'établissement. Il a pour missions :

- la gestion financière de l'école
- la gestion du personnel (hors enseignants) ex : Aides maternelles (ASEM), personnel d'entretien et certains intervenants (musique, sport)...
- la gestion des locaux

**2°) POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ETE**

Les classes de CE2 et de CM2 ont été repeintes.

Les plaques de plafond ont été changées, ainsi que l'éclairage (remplacement des néons par des Led).

Le renouvellement des plaques de plafond, ainsi que l'éclairage est en projet pour les autres classes...

Un chiffrage pour l'installation de climatisations dans les locaux est à l'étude...

**RAPPEL** : *L'école Privée Sainte Marguerite* est une école privée sous Tutelle Diocésaine et sous contrat d'association avec l'État.

- **La DDEC** : (= Direction diocésaine de l'Enseignement Catholique) notre tutelle diocésaine dirigée par le directeur diocésain M. Xavier LETURCQ,
- **L'IEN** : M. AZAIS, inspecteur de l'éducation nationale remplace M. MEBAREK.  
L'équipe enseignante remercie Monsieur MEBAREK pour ces trois années de collaboration.  
L'inspecteur réalise les visites de carrière des enseignants et du chef d'établissement. Autorité à laquelle nous rendons des comptes quant à l'application et au respect des textes officiels de l'Inspection Académique ou du Ministère. Depuis la rentrée 2019, toutes les écoles catholiques de Marseille sont sous le contrôle d'un seul inspecteur, M. AZAIS.

**La Paroisse :**

Nous retrouvons le Père Romain LOUGE qui nous accompagnera tout au long de cette nouvelle année liturgique.

Le calendrier de la Pastorale de l'année est en cours de réalisation : dates des célébrations, des préparations au Baptême et à la Communion. **Cette année, 11 demandes de préparation à la Communion.**

Une réunion de rencontre avec le Père Romain et les familles qui demandent la Communion pour leur enfant aura lieu **le jeudi 7 novembre à 18h00**. Vous serez informés par un mot dans le cahier vert.

Une journée de retraite pour la Communion aura lieu le samedi 4 avril, le même jour que les portes ouvertes de l'école/collège/lycée Pastré Grande Bastide.

Chaque année, les parents de CM1 de notre établissement assistent aux portes ouvertes des collèges privés du secteur. Cela va donc poser un problème pour huit élèves de CM1 qui préparent leur Communion le 4 avril.

**LES MESSES EN FAMILLE :**

Les dates des "messes en familles" sont consultables sur le site internet de l'école, dans la rubrique « AGENDA ». Ces messes adaptées aux plus jeunes, sont des moments de rencontre qui affirment notre engagement chrétien auprès des enfants.

Nous vous invitons à y participer en famille, particulièrement les enfants qui préparent la Communion ou qui l'ont faite l'année précédente.

Dimanche 1 <sup>er</sup> décembre à 18h30	Eglise Cabot Rouvière
Dimanche 26 janvier à 10h00	Eglise du Redon
Dimanche 15 mars à 10h30	Eglise Sainte Marguerite
Dimanche 10 mai à 10h30	Eglise Sainte Marguerite

**La CATECHESE**

Une séance d'Eveil à la Foi ainsi que des préparations aux Célébrations sont proposées aux élèves de l'école, de 45 min à 1 heure par semaine dans l'emploi du temps de chaque classe de la GS au CM2. Les classes de maternelle (PS/MS) suivent les temps forts et les préparations des célébrations tout au long de l'année.

**Pour pallier aux problèmes de garde des enfants ne participant pas aux célébrations :**

Les célébrations sont placées en dernière heure (à 15h00), afin de laisser aux parents la possibilité de venir chercher leur(s) enfant(s) à 14h45.

**ACTION DE PARTAGE :**

**Première action de partage de cette année scolaire :** vente de brioches au profit de La Chrysalide :

**240 brioches vendues** (192 l'année dernière). La livraison a eu lieu le mardi 8 octobre.

Bravo à la classe de CM2 qui a vendu le plus de brioches (45 brioches) cette année. Un grand merci à vous tous pour votre participation !

Au conseil des enfants, les délégués de l'année dernière nous ont demandé de pouvoir participer à nouveau à la course solidaire organisée par l'Association Graines de Joie, ainsi que de reconduire "l'opération bol de riz".

La course Solidaire ayant à nouveau lieu cette année, nous aurons le plaisir d'y réinscrire nos élèves. Nous vous informerons des classes concernées (CE2, CM1 et CM2 voir CE1). Un car est prévu et pris en charge par l'association Graines de joie pour cet évènement.

**LE PROJET 2019-2020 : "Au fil des merveilles !"**

Des sorties ainsi que des spectacles seront proposés aux élèves tout au long de l'année en lien avec ce nouveau projet. Les projets de classe et de cycle sont placés sous la responsabilité du Chef d'établissement et laissés au libre-choix des enseignants.

Chaque année, nous proposons :

- **Trois à quatre spectacles** (participation des familles de 6 à 8 € par enfant /par spectacle)  
Le premier spectacle de l'année "Vive la vie et ses merveilles !" a eu lieu le JEUDI 26 SEPTEMBRE pour toutes les classes de la PS au CM2 (trois représentations). Un magnifique spectacle chantant pour démarrer notre projet !
- **Une formation aux premiers secours** pour les enfants du CP au CM2, (Selon les classes : séances d'1h30 pour les CP/CE1, séance de 3h00 pour les CE2/CM1/CM2, + séance de validation pour les CE2 et CM2). Cette activité n'a pas pu se faire l'année dernière, nous espérons pouvoir la reconduire cette année. Avant de contacter SECURIVIE pour trouver une date d'intervention, la directrice a pris contact avec le Conseil Régional pour une intervention gratuite du CP au CM2. Nous sommes en attente d'une réponse...
- **Une formation à la sécurité routière** pour les enfants de la PS au CM2 avec Annabelle sera reconduite cette année. (2 à 3 euros par enfant)

## LIAISON CM2 - SIXIEME

---

Les inscriptions en sixième pour la rentrée 2020 ont commencé dans les établissements privés du secteur.

Ces établissements sont très demandés. Ils sont donc confrontés à un manque de place pour accueillir la totalité des élèves dont les parents déposent un dossier.

Les inscriptions en sixième ayant lieu en septembre de l'année de CM2, le dossier de demande d'inscription est basé sur le livret scolaire de l'année de CE2 et l'année de CM1 de l'élève.

Le chef d'établissement du collège ou son adjoint reçoit la famille et l'enfant. Certains repartent avec une réponse positive, d'autres doivent revenir en janvier pour voir si l'enfant a progressé dans les matières fragiles.

Dans la continuité de notre école, il y a quatre collèges privés catholiques du secteur Sud :

Pastré Grande Bastide, Sainte Anne, Sainte Trinité et Provence.

Il y a également le Collège Cluny (secteur centre ville) qui est limitrophe avec notre secteur.

Le passage en sixième est une étape importante dans la scolarité d'un enfant. Le choix du collège doit être étudié en fonction de ses résultats scolaires, de son comportement, mais aussi de sa personnalité.

Si la compétition peut être « moteur » pour certains élèves, elle peut générer du stress et de la démotivation pour d'autres.

Valérie DAM, la directrice, se tient à la disposition des familles pour les guider dans leur choix.

## PROJETS CLASSES DE DECOUVERTES ET SORTIES SCOLAIRES

---

Nous rappelons aux parents que les classes de découvertes et les sorties font partie intégrante de notre projet éducatif. Lorsqu'ils signent la convention de scolarisation en début d'année scolaire, ils s'engagent à ce que leur enfant participe à toutes les activités éducatives et pédagogiques proposées.

Si des familles rencontrent des difficultés financières pour payer un séjour, une demande d'aide est faite, en toute discrétion, par la directrice auprès de l'OGEC, de l'APEL ou de la Mairie.

Selon l'âge des enfants, si nous avons de 2 à 4 réponses négatives de participation à un séjour, nous sommes dans l'obligation d'annuler ce séjour pour l'ensemble de la classe.

### Projets de sortie ou d'activités pour ce début d'année

NATUROSOCPE : "classe calanque" ( 19 euros par enfant pour les 3 journées)

Découverte de la faune et de la flore **CE1 et CE2** le 4, 18 et 22 novembre.

**CM2** le 5, 14 et 21 novembre.

Musées :

Le MAC est venu à l'école en septembre pour les **CM1 et CM2**.

Sortie au Musée Cantini : **CM2** le 17 décembre Exposition photos Man-Ray

ESCALADE pour les CE2 du 14 octobre au 18 octobre

CLASSE DE DECOUVERTES POUR LES CM1 :

Un projet de sortie scolaire avec nuitées est lancé pour la classe de CM1 à Baratier.

La première semaine de mars. Les parents vont être informés des modalités concernant ce séjour.

CLASSE DE MER POUR LES CM2 :

Projet de classe de mer au Frioul pour les CM2 du lundi 15 au vendredi 19 juin 2020.

Il manque encore 3 réponses pour valider ce séjour.

CLASSE DE VOILE (sans nuitée)

Les **CE2** sont inscrits pour une classe de voile de 4 jours à la Pointe Rouge la dernière semaine de mai.

ACTIVITES NATATION PUIS PATINAGE SUR GLACE POUR LES CE1 :

Les CE1 ont commencé leurs séances de natation à la piscine DESAUTEL le jeudi après-midi.

Nous attendons la confirmation de l'activité patinage, qui devrait avoir lieu à partir du mois de janvier.

Ces projets de classe de découvertes ou de sorties scolaires sont montés par les enseignants. Il est important de leur faire confiance et de laisser les élèves vivre ces moments forts. Lorsqu'un élève ne participe pas, il est tenu d'être à l'école, en répartition dans une classe restante.

**D'AUTRES PROJETS A VENIR**

La grande lessive au mois de mars : projet artistique éphémère. Un thème est donné par la responsable du projet "La grande lessive". Certains critères sont à respecter (Ex. : exposer les œuvres à l'extérieur et utiliser un format de feuille A4...) Les enfants de la PS au CM2 créent leur œuvre. Le jour de la grande lessive, on accroche les œuvres des enfants sur un fil à linge, dans la cour de l'école. Les familles sont invitées à venir admirer cette exposition éphémère en venant chercher leur enfant à l'école.

**SITE DE L'ECOLE et DATES IMPORTANTES**

Le site de l'école sera mis à jour pendant les vacances de la Toussaint.

Les enseignantes pourront alimenter leur page de classe avec des photos ou des réalisations de leurs élèves.

Les dates importantes (spectacles de fin d'année, carnaval...) vous seront données très prochainement.

La directrice souhaite ajouter un code d'accès famille afin de sécuriser les dates des activités et les photos des enfants sur le site. Ce code vous sera communiqué par le cahier vert.

**APEL****La secrétaire Delphine THOMAS prend la parole**

## ⇒ BUREAU

- Présidente : Mme Marie-Charline SANTONI
- Trésorier : M. Benoît BOURDON
- Secrétaire : Mme Delphine THOMAS

## ⇒ ACTIVITES

- Aide financière aux familles rencontrant des difficultés
- LOTO de l'école dans les locaux de l'école Sainte Bernadette fixé au 6 décembre à partir de 18h30.  
Un mot a été collé dans les cahiers verts : les parents disponibles ce jour-là, pour aider sont les bienvenus ! (A partir de 15h00 ou à 18h30...).
- VENTE DE CREPES, LOTERIE, KERMESSE...

## Questions diverses des parents

---

### Questions des parents d'élèves de la classe de GS :

1°) *Ce serait parfait, comme l'année dernière, de recevoir, assez tôt, le calendrier des événements festifs annuels ... pour pouvoir s'organiser et éviter les absences de l'un des parents. Merci.*

Réponse :

Les dates des temps forts et des festivités : Communion, Messes des familles, carnaval-carnavasino, kermesse... vont vous être données par le biais du cahier vert au retour des vacances de la Toussaint.

2°) *Des parents sont vraiment déçus parce que nos enfants n'ont pu faire aucune sortie ou classe verte depuis qu'ils sont à l'école. Comment pouvons-nous en tant que parents s'impliquer pour accompagner les enseignants dans l'organisation d'une sortie ? Peut-on motiver, dès que nous connaissons la remplaçante, pour que les enfants puissent avoir une sortie au printemps 2020 ?*

Réponse :

La canicule de la fin d'année scolaire a compliqué l'organisation des traditionnelles sorties de fin d'année des maternelles et des CP. Nous allons les fixer plus tôt dans le calendrier de cette année.

Les sorties en maternelle avec le bus ou le métro sont compliquées. Dès que l'on commande un car, le coût est élevé (environ 12 € par enfant).

Pour les GS, nous avons prévu 3 sorties « à pieds » jusqu'au Parc de La Maison Blanche, pour observer l'évolution de la nature au fil des saisons (automne, hiver, printemps). Prendre une même photo dans le parc au fil des saisons.

Comme chaque année, une sortie à la journée sera organisée au troisième trimestre. Nous vous en informerons...

### Questions des parents d'élèves de la classe de CE1

1°) *Y aura t-il cette année une photo de classe et individuelle ?*

Réponse :

Oui, en novembre.

### Questions des parents d'élèves de CE2

1°) *Est ce que les cours de premiers secours vont bel et bien avoir lieu cette année ?*

Oui, nous espérons trouver une date.

2°) *Les élèves vont-ils apprendre un jour l'hymne national ?*

Ils le découvrent en CM1 (programme d'histoire).

3°) *Pouvons-nous avoir les dates du carnaval, de la kermesse et du spectacle de fin d'année? De les avoir en début d'année l'an dernier avait été bien pratique pour organiser les réunions familiales de fin d'année. Le carnaval est prévu le 28 avril 2020.*

4°) *Il semblerait que les répliques apprises pendant le cours de théâtre ne soient pas très appropriées "celui qui est pas d'accord avec moi, je lui casse la gueule": pourriez vous éclaircir cela avec l'intervenant de théâtre afin que je rassure les parents ?*

Dans le cadre du théâtre, les enfants apprennent les différents niveaux de langage (familier, soutenu...). J'ai sensibilisé le professeur de Théâtre afin qu'il n'utilise plus ce registre trop familier.

### Questions des parents d'élèves de CM1 :

1- L'année dernière, la prof de théâtre a été semble-t-il absente durant plusieurs semaines (mois), pourquoi les parents n'en ont-ils pas été avertis ? Et pourquoi aucune réduction n'a été appliquée alors que c'est un service supplémentaire impacté sur notre facture mensuelle ?

Le professeur de théâtre a effectivement eu des problèmes de santé durant l'année 2018-2019.

Elle a manqué 6 séances dans l'année.

En plus des répétitions non facturées, le Badaboum théâtre a mis à notre disposition des costumes prêtés aux enfants, ainsi qu'un ingénieur du son, deux maquilleuses et une costumière pour les deux soirées de représentation des classes élémentaires.

2- Chaque année, les enfants sont heureux de nous montrer leur spectacle de fin d'année. Ça demande beaucoup de temps et d'énergie pour le corps enseignant d'organiser un tel évènement.

Malheureusement, cet évènement n'est pas apprécié à sa juste valeur puisque la majorité des adultes n'arrivent ni à entendre (a) ni à voir le spectacle (b). Comment solutionner ces deux problèmes ?

Suggestions:

a- Éviter un spectacle théâtral et le remplacer par un spectacle dansant ou acrobatique

b- Mettre une estrade pour surélever les enfants.

Lors du bilan de fin d'année, nous avons fait le même constat en équipe.

Nous sommes en réflexion pour solutionner ce problème : film projeté du spectacle de théâtre, spectateur « itinérant » autour d'ateliers de saynètes ; une soirée par classe ...

3- Les comptes rendus (CR) ne nous sont plus communiqués par nos représentantes à la demande de la Direction. Le CR du 3<sup>ème</sup> conseil d'établissement de 2018/2019 avait des informations importantes concernant la fin d'année (Juin), mais a été mis en ligne en août! Serait-il possible d'autoriser la diffusion de CR par nos représentantes qui sont très réactives et dont on aurait eu les informations à temps?

La directrice a effectivement oublié de poster le compte-rendu du dernier conseil d'établissement de l'année 2018-2019. Cette année, elle a demandé à Cathy SOMMER, la secrétaire de l'école, d'être présente à chaque conseil afin que ce contre temps ne se reproduise pas.

### Questions des parents d'élèves de CM2 :

1°) Les dossiers PAI ont dû être restitués pour le 19 septembre.

Certains parents n'ont pas eu de retours, ni été contactés, pour une éventuelle réunion avec le médecin de la PMI. Ces PAI sont-ils validés directement ?

Si non, quelle est la procédure en attendant ? Application de l'ancien PAI s'il y en avait un ?

S'il n'y avait pas de PAI l'année passée, appel des parents si problème avec l'enfant ?

Les nouveaux dossiers pour PAI médicaux sont en attente de signature par le médecin scolaire, le Dr SEBBAN pour les classes de GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2. Le Dr SEBBAN a de nombreux établissements à gérer. Elle doit rappeler la directrice pour fixer une date pour rencontrer les parents des enfants concernés.

En attendant, sa signature, la directrice est tenue de suivre le PAI de l'année dernière.

Pour les nouveaux PAI : si l'enfant a besoin de son traitement, la directrice se mettra en relation avec le 15 et lui administrera celui-ci.

Le Médecin de PMI, le Dr CARA, a rencontré le 13 septembre 2019 les parents et signé les PAI médicaux pour les enfants de PS et de MS.

**Fin de la réunion par un partage libre autour du "buffet"**

**préparé par Béatrice MOITY-LAMOTTE**

**PROCHAIN CONSEIL LE 7 FEVRIER 2019**